



theater für junges publikum
théâtre jeune public
teatro per il giovane pubblico

**association suisse
du théâtre pour
l'enfance et la jeunesse**

astej
c/o junges schauspielhaus zürich
giessereistrasse 5
ch-8005 zurich
tél. +41 44 258 75 15
info@astej.ch
www.astej.ch

Office fédéral de la culture
État-major Direction
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Zurich, le 19 septembre 2014

Procédure de consultation sur le projet de message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019 (Message culture) : prise de position de l'astej

Madame, Monsieur,

Les membres de l'astej (association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse) accueillent favorablement le projet de Message culture 2016-2019 qui leur a été soumis. Ils soutiennent les réflexions et les objectifs fondamentaux qui y sont énoncés. Cette réaction positive n'est pas seulement due au fait que l'association soit explicitement désignée parmi les organismes culturels à soutenir : elle est essentiellement liée au constat que les objectifs et les orientations énoncées recouvrent ceux de l'astej.

« Les organisations culturelles sont des partenaires importants de l'OFC dans le développement et la mise en œuvre des objectifs fondamentaux de la politique culturelle de la Confédération. » (p. 99)

L'astej s'associe aux prises de position de Suisseculture, de l'ACT et de l'atp lorsqu'ils plaident en faveur d'un échange institutionnalisé entre les différents partenaires du dialogue culturel national, autrement dit pour un échange entre les autorités des villes, des cantons, de la Confédération et les associations et organismes des secteurs culturels. Dans ce sens, et en s'appuyant sur les acquis de l'expérience de ses membres, plongés au quotidien dans la réalité du travail théâtral professionnel au service du jeune public, l'astej se permet de soulever un certain nombre de questions qui devraient permettre de concrétiser les positions du Message culture et de mieux les trancher. Ces questions étant tournées vers le dialogue culturel national, leur portée dépasse l'horizon 2019 et vise le long terme.

Cohésion sociale

Le chapitre « Analyse du contexte » (1.4) s'interroge sur l'avenir de la société et met clairement en avant le rôle que peuvent jouer art et culture en la matière, ce qui est encourageant et parfaitement avéré.

Notre association culturelle, qui défend les intérêts culturels et esthétiques de la jeunesse, estime qu'il faudrait franchir une étape supplémentaire et demande qu'une zone d'exclusivité soit ménagée pour la jeune génération d'aujourd'hui et celle de demain.

Dans les années et les décennies à venir, les enfants et les jeunes devront faire face à des problèmes et à des défis tout à fait particuliers. La construction de l'être ensemble de demain dépend très largement de l'expérience que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui font de la société, de leur perception des prises de responsabilité des adultes et de leur propre disposition à endosser à leur tour ces responsabilités afin de construire l'avenir.



Les responsables politiques actuels, quel que soit leur domaine d'engagement, ont pour mission non seulement de créer les conditions nécessaires pour préparer les jeunes à l'avenir, mais aussi de transmettre une identité sociale et de la rendre perceptible.

L'art et la culture jouent un rôle décisif dans la réalisation de cette tâche. En effet, ils s'adressent aux jeunes et aux enfants, qui assistent aux spectacles, voire jouent dans des spectacles, et qui font donc ainsi pleinement partie du paysage culturel actuel. Leur expérience de la société et de l'être-ensemble influence leur agir d'aujourd'hui et façonne celui de demain.

La ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) le 13 décembre 1996 par l'Assemblée fédérale, et son entrée en vigueur en Suisse le 26 mars 1997, démontrent que notre pays a perçu cette réalité et s'engage à observer les exigences qui en résultent. Est inscrit dans ce texte le droit des enfants à l'art et à la culture.

Il s'ensuit que la politique culturelle d'aujourd'hui et de demain doit respecter ces droits. La « Charte des droits de l'enfant à l'art et à la culture » formule 18 principes, qui constituent la base du travail artistique pour et avec des enfants et qui soulignent leur fonction centrale dans les processus d'apprentissage.

Pour pouvoir dorénavant présupposer la connaissance de cette charte au niveau des instances politiques, nous proposons de mettre le texte en annexe du Message culture (voir document joint).

L'astej requiert que la « Charte des droits des enfants à l'art et à la culture », en tant que base d'action politique, soit intégrée au Message culture 2016-2019 et aux messages ultérieurs. Toute mesure de politique culturelle prise au niveau de la Confédération, mais aussi par les cantons, les villes et les communes devra s'y conformer et être évaluée selon ses critères.

Diversité culturelle

Dans un premier temps, il convient de rappeler que le travail théâtral professionnel à destination du jeune public n'est pas considéré en soi comme un genre spécifique, mais qu'il est soumis aux mêmes conditions de production et de scène que le théâtre professionnel pour adultes.

Cependant, de la spécificité du public principal découlent aussi des particularités dans l'élaboration, la diffusion et la transmission de ces offres théâtrales ainsi que de tous les événements artistiques visant le jeune public. Pourtant, en l'état actuel du texte, le jeune public n'apparaît que sporadiquement, par exemple lorsque sont évoquées des « activités cinéma spécifiquement conçues pour les jeunes ».

Depuis 1965, des associations nationales de théâtre sont apparues un peu partout dans le monde pour défendre la cause du jeune public et tenter de lui offrir, à lui aussi, du théâtre sous différentes formes. L'ASSITEJ (association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse) a ainsi essaimé et compte à l'heure actuelle près de 80 centres nationaux sur tous les continents.

L'astej, fondée en 1972, défend les intérêts du jeune public suisse. L'association nourrit une vision et a acquis une expérience certaine, d'une part grâce à l'établissement de contacts et d'échanges réguliers au sein des antennes nationales réparties dans les différentes régions linguistiques et culturelles de notre pays, d'autre part grâce à l'insertion au sein d'un réseau de partenaires internationaux.

L'astej s'engage pour qu'une attention spéciale soit accordée au jeune public, dans tous les domaines artistiques, d'autant plus qu'enfants et jeunes ne disposent pas eux-mêmes de groupe de pression dans ces domaines et dépendent entièrement des partenaires adultes et de l'engagement de ces derniers.

Plusieurs passages du Message culture évoquent la diversité de la création artistique.

Dans un second temps, il convient de revenir sur le fait que certains domaines ont un traitement prioritaire et sont explicitement nommés alors que le théâtre est sous-représenté : le texte ne fait même pas mention de certaines formes théâtrales pourtant très influentes, notamment le théâtre d'objet, de marionnettes et la danse-théâtre pour jeune public. Les objectifs, les défis et les mesures de soutien cités dans le domaine du théâtre jeune public ne font apparaître aucune nouveauté. Certes, il est



impératif de pérenniser ce qui existe déjà, mais il faut également créer les conditions et l'espace nécessaires à l'évolution du secteur, selon les exigences d'une société en mutation.

La jeune génération joue un rôle important dans la société : elle aussi a besoin de vivre des expériences de continuité, de sécurité et de fiabilité, afin de pouvoir construire un rapport de confiance à cette société, et de l'entretenir. De plus, la stricte séparation des genres, du point de vue de l'art pour jeune public, ne correspond plus à la pratique : au contraire, les expériences artistiques franchissent ces frontières. Les festivals internationaux – « Blickfelder – Künste für ein junges Publikum », « Schöne Aussicht », « schächpir », « Szene Bunte Wähne » par exemple – témoignent de cette évolution : ce ne sont tout simplement plus des festivals purement dédiés au théâtre, et les programmes offrent une multitude de formes scéniques, allant de la danse au théâtre, en passant par la danse-théâtre, le théâtre d'objet, le théâtre de marionnettes et les projets interdisciplinaires.

L'astej estime que le Message culture national doit traiter l'ensemble des secteurs artistiques jeune public à égalité tout en établissant des liens entre eux. La mondialisation est un défi pour le maintien de la diversité culturelle. Ainsi, il faut veiller à offrir cette diversité dès le plus jeune âge.

Participation culturelle

Cela fait des décennies que le jeune public participe à la culture théâtrale de manière évidente (par exemple, en 1993, l'ASSITEJ Allemagne a décerné son prix au cursus en pédagogie du théâtre de l'ex Schauspiel Akademie de Zurich, soulignant ainsi l'importance du domaine de la transmission).

L'astej rejoint en tous points à la prise de position de l'association Médiation Culturelle Suisse (MCS) sur le projet de Message culture 2016-2019.

Elle salue en particulier la volonté d'élargir la « participation culturelle » à l'art et à la culture à tous les genres et à toutes les générations et couches de la population, et de soutenir cette participation, notamment en allouant des moyens financiers supplémentaires.

Cependant, en tant qu'association professionnelle au service des personnes actives dans le domaine du théâtre, l'astej reste très ferme sur un point : la concrétisation de la volonté signifiée plus haut ne doit en aucun cas se faire au détriment de la promotion et du développement constant de la création artistique professionnelle. Il s'agit d'une condition *sine qua non* à la transmission et à la participation.

Le champ de la participation culturelle est très diversifié et implique, entre autres, une réception active de l'art et de la culture. L'éducation de l'intellect, la formation de la perception et le développement d'orientations de valeur revêtent une grande importance dans la création artistique professionnelle. L'effort intellectuel et émotionnel doit mériter salaire aux yeux du public et doit être de l'ordre de l'expérimentable. L'art et la culture contribuent de manière décisive au développement de ces qualifications clé, dont les jeunes ont besoin pour maîtriser leur quotidien, mais avant tout pour façonner leur avenir. La formation culturelle est le fruit de trois processus complémentaires : pratique, réception, réflexion. Le public doit être intégré à l'élaboration et à la mise en œuvre de processus artistiques et il doit expérimenter le faire artistique. Cela crée des possibilités de rencontre. Il s'agit de mettre l'accent sur les lieux d'apprentissage extra-scolaire dans le secteur théâtral enfance et jeunesse en tant que centres de production et de réception.

Cette dialectique entre production et réception artistique est ancrée dans la Charte des droits des enfants à l'art et à la culture, ce qui constitue une raison de plus pour l'insérer au Message culture.

L'astej s'oppose fermement à un développement qui impliquerait la réduction du soutien à la pratique culturelle en faveur de l'augmentation et du développement d'une pratique de la transmission et de la participation. L'astej s'est déjà prononcée en la matière dans sa prise de position sur le Message culture, datée du 23 décembre 2013.

L'astej souhaite que l'art ouvre des espaces dans lesquels la complexité de notre monde soit le sujet de toutes les recherches possibles, sous tous les angles possibles, également pour le jeune public. L'art, avec ses moyens esthétiques spécifiques, doit être au service de la jeunesse et la stimuler. En ce sens,



le public est soumis à des exigences et doit s'impliquer. Le jeune public aussi doit être interpellé dans son potentiel créatif en étant invité à une réception active. L'astej propose la création d'une commission consultative spécialisée, qui pourrait renforcer les structures, créer des réseaux culturels entre écoles et établissements extra-scolaires, puis évaluer ces actions.

Encouragement de la relève

Le projet de texte actuel accorde une place importante à l'encouragement de la relève dans tous les domaines artistiques, avec un accent mis sur la transition entre formation et entrée dans la vie professionnelle. L'astej soutient en tous points cette position.

Au-delà des aspects nommés, il existe des particularités liées à l'encouragement aux artistes qui s'adressent au jeune public, quel que soit le genre artistique, qui devraient être prises en compte dans le Message culture. Il est d'intérêt général que les artistes les plus créatifs, les plus qualifiés et les plus engagés travaillent aussi pour le jeune public. En outre, les conditions de travail doivent être équivalentes, quels que soient les destinataires de la prestation, et il faudrait favoriser l'acquisition de connaissances supplémentaires au sujet des particularités de la psychologie du développement des jeunes et de leurs expériences de réception.

L'astej s'engage pour que la relève des créateurs de théâtre pour jeune public soit particulièrement soutenue dans ses intérêts spécifiques, en étroite dialogue avec les créateurs de théâtre déjà au bénéfice d'une expérience professionnelle.

Travail culturel à l'étranger

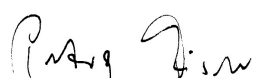
Tant du point de vue de « l'encouragement des échanges culturels à l'intérieur du pays » que des « mesures de collaboration institutionnelle et celles relatives à la diffusion et à la promotion de la culture suisse à l'étranger », l'astej regrette l'absence d'exemples concrets dans le domaine du théâtre jeune public.

L'astej a justement été créée dans le but de tisser des liens avec des réseaux ancrés à l'international. Elle fait partie de l'ASSITEJ et entretient des relations avec les pays voisins et au-delà.

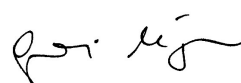
Dans un monde toujours plus globalisé, l'astej défend avec vigueur l'équilibre entre travail national et international. L'îlot de relative sécurité que représente la Suisse au milieu de l'Europe implique précisément que le pays endosse sa responsabilité au plan international.

Avec sa dynamique scénique fondamentale, le théâtre offre une plateforme à la pensée et à l'action sous leurs diverses formes. Le théâtre permet le changement de perspectives et l'évolution du regard, il travaille aussi avec des langages indépendants de la parole, et il agit de manière fondamentalement démocratique en s'engageant en faveur de la collectivité tant dans la production que dans la réception. Pour les créateurs de théâtre, qui s'adressent à un jeune public, il est absolument fondamental de pouvoir aussi exercer leur art dans une dynamique d'échange international « sur des zones de jeu intellectuelles », qui rejoignent précisément les jeunes et les rencontrent dans leur univers de référence d'aujourd'hui.

Pour le groupe stratégie ASSITEJ Suisse¹ :



Petra Fischer, porte-parole



Gabi Mojzes, porte-parole

¹ **ASSITEJ Suisse** : le groupe stratégie ASSITEJ Suisse désigné par l'assemblée générale de l'astej en mars 2014 travaille à la réorientation et à la réorganisation de l'association.

